

Inscriptions à l'école élémentaire 2019-2020



Étape 1 : pré-inscription à effectuer **en mairie**, vous munir : du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Étape 2 : prendre rendez-vous avec la Directrice de l'école, Mme Monique MANSAS : appelez le _____ lundi matin au : 05 61 08 80 95. Lors de ce rendez-vous vous devrez vous munir :

- de l'autorisation de M. le Maire, délivrée par la Mairie
- du carnet de santé de l'enfant
- du livret de famille
- d'un certificat de radiation délivrée par l'école de votre enfant
- du livret scolaire de l'enfant
- en cas de divorce ou séparation, de la photocopie de l'acte attestant de la garde de l'enfant et d'une lettre signée de chacun des parents autorisant cette inscription.

